



# Circulaire confédérale

## Secteur International, Europe et Migrations

Numéro 127-2020  
Réf. : YV/MA/RL/MP

Paris, le 4 mai 2020

---

### Des sorties de crise en ordre dispersé au niveau mondial face au COVID-19

---

Chères et Chers camarades,

Le confinement – sous diverses formes - est devenu la norme pour faire face au COVID-19 avec près de 81% de la force de travail confinée au niveau mondial selon l’OIT au 7 avril. Ses modalités comme celles de la sortie, désormais envisagée un peu partout, sont à la fois diverses et évolutives. Les informations de cette circulaire et son annexe sont donc données à titre indicatif, étant susceptibles d’être pour certaines déjà modifiées ou complétées.

#### Tour d’horizon des premiers éléments des stratégies de sortie de crise dans différents pays

Les annonces de sortie de crise – notamment par des mesures de déconfinement - se sont multipliées ces derniers jours avec des priorités parfois diamétralement opposées : la balance entre la continuité de l’activité économique et la limitation de la propagation du virus pose avant tout la question de la santé et sécurité des travailleurs.

- **Premier pays en Europe touché : où en est l’Italie ?**

L’Italie est confrontée à un lourd bilan sanitaire à ce jour et est encore fortement touchée par l’épidémie. Faute de clarté sur la mise en œuvre du confinement au plan national, les syndicats italiens ont dû exercer une pression constante quant aux secteurs devant poursuivre une activité ou en cas de reprise trop hâtive allant jusqu’à des appels à la grève dans certains cas ou des mobilisations collectives dans les entreprises où la santé et sécurité des travailleurs italiens était menacée comme, par exemple, chez Amazon. Cela a conduit à la révision de la liste des activités dites “essentielles” à plusieurs reprises, le gouvernement s’appuyant sur le rôle des interlocuteurs sociaux et de la négociation collective. La santé et la sécurité des travailleurs sont mises au premier plan malgré les pressions croissantes ces dernières semaines de certains économistes et du patronat italien pour une reprise au plus vite de l’activité économique.

- **Télétravail, distanciation physique et dépistage et port du masque**

Le télétravail et la distanciation physique restent privilégiés dans les stratégies de sortie de crise ainsi que la fourniture d’équipements individuels, comme les masques, et l’augmentation du dépistage dans les

stratégies de sortie de crise. En Belgique, 188 millions de masques sont en cours d'acheminement et 210 000 personnes (personnes âgées et personnel hospitalier) sont ciblées en priorité pour un dépistage au plus vite. Au Portugal, entre 200 000 et 500 000 tests par semaine sont prévus après le confinement au 3 mai 2020. En Espagne, 10 millions de masques sont distribués dans les transports publics depuis la reprise de certaines activités dites "non essentielles" au 13 avril.

Les pays divergent cependant sur le choix entre l'obligation ou la recommandation du port du masque – en raison bien souvent d'un manque de disponibilité lié à la dépendance aux chaînes d'approvisionnement mondiales dans un contexte d'explosion de la demande. La question de la prise en charge financière - qu'elle soit par les autorités locales ou par les employeurs – est bien souvent occultée malgré le renforcement des capacités nationales de production (50 millions de masques par semaine annoncés d'ici août 2020 en Allemagne).

- **Activité économique**

La reprise de l'activité économique reste bien souvent différenciée par secteurs d'activité malgré une incohérence générale à la fois au niveau européen et international – la liste des activités dites "essentiels" pouvant varier de pays en pays et des règles additionnelles en termes de gestes barrières pouvant également être imposées dans le cadre de la reprise (réouverture des cafés et restaurants en Autriche le 15 mai avec port du masque obligatoire pour le personnel et maximum de 4 personnes par table séparées par 1 mètre chacun). Les mesures de chômage partiel et de soutien aux revenus excèdent bien souvent la durée des mesures de confinement initialement envisagée - soutenues par la mise en œuvre du mécanisme européen temporaire de réassurance-chômage au 1<sup>er</sup> juin prochain.

Dans certains pays administrés par un système fédéral, aux Etats-Unis ou au Brésil, les chefs d'Etat ont publiquement critiqué les politiques de confinement engagées localement, en avançant la menace sur l'emploi afin d'accélérer la reprise de l'activité économique alors que la pandémie est encore en phase ascendante. Aux Etats-Unis, la réponse aux conséquences économiques et sociales de la crise est inégale sur le territoire, les stratégies de sortie de crise variant parfois grandement, accentuant selon l'AFL-CIO, syndicat américain, le sentiment d'abandon des travailleurs, dans un contexte de précarisation de l'emploi et d'inégalités importantes.

- **Recontaminations et reconfinement**

Dans le cadre de la sortie du confinement, plusieurs pays s'inquiètent d'une remontée du taux contagion ou du nombre de cas. C'est notamment le cas de l'Allemagne, après un relâchement par les autorités locales, parfois en l'absence d'obligation concernant le port d'équipement de protection individuel ou face à la difficile mise en place par endroits des gestes barrière. Singapour, présentée comme un modèle à suivre, voit aussi une recrudescence des cas de contamination et envisage un durcissement des mesures après un récent

assouplissement. Le Japon est également dans ce cas. Les incertitudes persistantes face au Covid-19 jouent un rôle important dans la décision de revenir sur les mesures de déconfinement.

### **Feuille de route de l'Union Européenne pour une coordination des stratégies de sortie de crise**

En Europe, face à la multiplication des stratégies unilatérales de sortie de crise, initiées par l'Autriche, le Danemark ou la Pologne, sans coordination entre Etats membres de l'UE, la Commission européenne a publié le 15 avril dernier une feuille de route pour guider et coordonner les stratégies de sortie de crise dans les prochaines semaines et prochains mois.

L'approche commune de l'UE est basée sur trois principes, à savoir une action centrée sur la santé publique, une coordination de l'action entre Etats pour éviter tout effet d'entraînement, et la solidarité entre Etats face à la crise. Les principaux critères à considérer pour la mise en place d'une stratégie de confinement selon la Commission sont :

- Le critère épidémiologique - c'est à dire la réduction constante et la stabilisation du nombre d'hospitalisations ou de nouveaux cas dans le temps ;
- Une capacité suffisante du système de santé - c'est à dire un nombre de lits d'hôpitaux (6 pour 1000 habitants en France selon les dernières données disponibles de l'OCDE en 2017<sup>1</sup> – en deçà de l'Allemagne ou de la Pologne, mais davantage qu'en Italie, en Espagne ou au Royaume uni), de médicaments et de matériels de protection individuelle disponibles ;
- Une capacité de suivi appropriée : capacité de tests à grande échelle et capacité de tracking.

La Commission prône ainsi un déconfinement étape par étape avec un certain délai entre chaque étape pour mesurer l'effectivité des mesures prises – passant de mesures générales à des mesures ciblées pour un retour progressif à la normale, s'appliquant également aux Etats d'urgence sanitaire exceptionnels.

La Commission demande également une reprise de l'activité économique par étape avec le maintien de la distanciation sociale et du télétravail mais également le respect de la santé et sécurité sur les lieux de travail. Concernant la libre-circulation, la feuille de route insiste sur une réouverture progressive des frontières d'abord internes – de manière coordonnée en ciblant d'abord les zones à faible risque – puis externes en fonction des développements extérieurs du virus pour la circulation des travailleurs dans les secteurs dits essentiels.

Les grands rassemblements devraient également être autorisés progressivement en prenant en compte la spécificité du cadre scolaire et des rassemblements collectifs. La Commission appelle néanmoins à la plus grande vigilance en demandant une surveillance continue des mesures de (dé)confinement avec un éventuel retour à un confinement strict en cas de reprise de l'épidémie.

---

<sup>1</sup> <https://data.oecd.org/fr/healthqt/lits-d-hopitaux.htm>

En réaction, la Confédération Européenne des Syndicats regrette l'absence du principe de précaution et l'absence de réelle considération pour la santé et la sécurité au travail (SST) et demande l'envoi de lignes directrices par la Commission aux Etats membres, pour rappeler les obligations dérivant de la législation de l'UE en termes de SST- notamment de la directive-cadre n° 89/391 - et la nécessité de consulter les organisations syndicales sur ces questions. La CES demande un renforcement des capacités des Inspections du travail et des corps de contrôle sur la SST pour faire face à cette crise sanitaire.

Déjà mise en porte-à-faux par le contrôleur européen de la protection des données, la Commission insiste sur l'utilisation des données personnelles et la création d'applications mobiles pour le suivi du virus sans insister sur la protection du droit à la vie privée. La CES demande sur ce point le principe du volontariat.

### **Multilatéralisme : une coordination mondiale concrète difficile**

Si les réunions du G7 ou du G20 se sont multipliées ces dernières semaines en affichant la volonté de « préparer une réponse globale et coordonnée à la pandémie et à ses implications humaines et économiques » afin de « contrer les répercussions sociales, économiques et financières », aucune mesure concrète n'a à ce jour été décidée pour faire face aux conséquences multiples de la pandémie.

Dans sa déclaration de mars, le G7 - sous présidence américaine - reconnaît la tragédie humaine et la crise sanitaire internationale et attire l'attention sur les risques majeurs qu'elle fait peser sur l'économie mondiale. Dans l'objectif de rétablir le niveau de croissance, de protéger les emplois et les chaînes d'approvisionnement, la déclaration met l'accent sur la coordination de la reprise de l'activité économique, de soutien au commerce et à l'investissement. Si le texte appelle à coordonner les mesures et systèmes de santé publique, il est à noter que la santé et sécurité au travail est à peine mentionnée. A cette occasion, plusieurs membres du G7, notamment la France et l'Allemagne, ont réaffirmé leur plein soutien à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), accusée par les Etats-Unis au même moment de mauvaise gestion de la pandémie, de manque de transparence et d'être sous influence chinoise.

Concernant le G20, malgré l'annonce d'injecter 4 600 milliards d'euros dans l'économie mondiale, celle-ci s'entend comme la somme des mesures nationales et non comme le déblocage de nouveaux fonds. La déclaration insiste notamment sur la préservation de l'économie mondiale, la volonté de poursuivre le libre-échange, le rétablissement de la croissance mondiale, la protection de l'environnement commercial et d'investissement et la lutte contre la pandémie. FO, aux côtés des organisations syndicales des pays du G20 (du L20), revendiquait la création d'un fonds mondial de protection sociale afin de garantir un soutien en matière de santé et de revenu pour éviter le dénuement et la famine dans les pays les plus pauvres, la solidarité des donateurs d'ordre envers les sous-traitants dans les chaînes de valeur dites non-essentiels afin de soutenir l'activité des entreprises pour préserver les emplois et les salaires des travailleurs et relancer une croissance par les salaires, pratiquer et soutenir le dialogue social dans le respect du cadre fourni par les normes internationales fondamentales du travail et de SST de l'OIT, et une coordination mondiale du plan de reprise économique en consultation avec les interlocuteurs sociaux. Aucune de ces demandes n'a été



intégrée, ce que regrette fortement la CSI qui demande, tout comme FO, que l'OIT soit au cœur de la stratégie mondiale de lutte contre les conséquences sanitaires et les effets sociaux et économiques de la pandémie.

## **Les questions centrales dans les stratégies de sortie de crise : l'éducation et le transport**

Alors que certains pays font le choix d'une réouverture, certes progressive mais rapide, des écoles dans les prochaines semaines, la comparabilité des décisions est limitée au contexte national de lutte contre le virus avec des taux d'infection et de mortalité divergents, des modèles sociaux différents, des défis démographiques opposés ou encore des moyens disparates. L'Italie ou de nombreux Etats aux Etats-Unis (pour près de 45,1 millions d'enfants) ne prévoient pas de réouverture des écoles avant la fin de l'année scolaire. L'Italie a étendu le congé parental extraordinaire et la prime entre 600€ et 1000€ pour la garde d'enfants mise en place dès le 17 mars dernier pour palier à cette fermeture prolongée.

Au Danemark, la limite de 15 élèves par classe - séparés par près de 2 mètres les uns des autres – est plus facile au vu du cadre démographique et des infrastructures existantes – avec la possibilité de faire cours en extérieur ou dans des gymnases. L'éducation à distance – pour les parents refusant de ramener leur enfant à l'école - est facilitée par l'octroi d'un ordinateur personnel aux frais de l'école également.

Concernant les transports, certains Etats se penchent déjà sur la question du transport des travailleurs dans le cadre de leur stratégie de sortie de crise. En Espagne, le trafic des transports publics est considérablement renforcé aux heures de pointe pour renforcer l'effectivité de la distanciation physique. L'Italie a quant à elle lancé ses réflexions sur le transport public et le transport privé en privilégiant, dès le 14 mars, des heures d'entrée et de sortie sur le lieu de travail en décalé pour limiter la congestion sur les lieux de travail. La Commission européenne renvoie davantage au transport privé jugé plus sûr sans donner de pistes sur le transport public dont dépendent beaucoup de travailleurs. Le port du masque obligatoire dans les transports en communs se généralise néanmoins.

En annexe, vous trouverez un tableau rassemblant les informations que nous avons pu rassembler pour quelques pays sur les mesures mises en place.

Amitiés syndicalistes,

**Marjorie ALEXANDRE**  
Secrétaire confédérale

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Annexe : Tableau récapitulatif des stratégies de déconfinement - 29 avril 2020**